



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Assemblée des délégué-e-s extraordinaire du secteur Industrie du 13 octobre 2017

Résolution: nous revendiquons une politique industrielle moderne, qui permette d'aménager la numérisation et de réindustrialiser la Suisse!

La Suisse dispose d'excellentes infrastructures et a les moyens d'atténuer les risques de la numérisation et d'en exploiter les réelles chances – pour l'industrie notamment. À cet effet, la politique doit reprendre le dessus, et une politique industrielle moderne être déployée.

Nous sommes au début d'une révolution numérique, qui transformera en profondeur le marché du travail, nos habitudes de consommation, les transports – nos existences en fait. Les chaînes de création de valeur étroitement interconnectées au niveau planétaire bouleversent notre conception traditionnelle des entreprises, du rôle de la main-d'œuvre et des étapes de la vie. D'où la nécessité de revoir nos idées du travail, des entreprises et des travailleurs/-euses. Sans oublier – c'est indispensable – la formation et le perfectionnement. Les qualifications doivent à tous points de vue évoluer, et vont d'ailleurs le faire. C'est même l'unique façon d'exploiter les chances que l'économie et le monde du travail nous offrent pour l'avenir.

Or le progrès n'en est un qu'à condition d'être au service des humains et de la société. C'est pourquoi les travailleurs/-euses de l'industrie exigent d'être consultés sur la numérisation, ainsi que de participer à son aménagement.

Une politique industrielle moderne, gage d'une réindustrialisation sociale

Il est important de réussir la révolution numérique. Car si certaines prévisions annoncent des pertes d'emplois massives, d'autres parlent d'une stabilisation et même d'une manne d'emplois dans l'industrie. En soulignant le besoin croissant de main-d'œuvre très qualifiée, dans l'industrie des machines, dans l'équipement automobile, l'électronique et la microtechnique notamment.

La main-d'œuvre de l'industrie est convaincue que la Suisse dispose d'excellentes infrastructures et a toutes les chances d'être un acteur-clé et de lancer une réindustrialisation. Cela suppose toutefois que la transformation ne soit pas laissée au bon vouloir des entreprises et de leurs actionnaires.

La politique doit contribuer à aménager cette révolution industrielle. D'où l'urgence d'une véritable politique industrielle. Il ne s'agit pas d'instaurer une protection tarifaire ou des subventions, mais de prévoir des règles claires et équitables. À l'instar des CCT et des lois protégeant le travail.

D'autant plus que la numérisation modifie les rapports de force et qu'elle favorise la concentration du pouvoir. Car son but n'est pas d'exploiter les possibilités techniques offertes, mais de réduire le coût du travail. C'est là son véritable moteur, et aussi notre défi.

Exigences croissantes en matière de formation et de qualification

Avec l'essor des nouvelles technologies, de nouvelles qualifications sont exigées des salarié-e-s. Selon diverses enquêtes, tant les compétences informatiques que l'aptitude à une pensée indépendante et systémique joueront un rôle croissant – et ce constat ne vaut pas que pour quelques spécialistes, mais dans tous les secteurs de la production. De l'avis de nombreuses entreprises, le personnel de production aurait besoin de qualifications supplémentaires pour maîtriser les défis de demain. Les ouvriers spécialisés chargés du contrôle des processus de production profiteraient tout particulièrement du soutien de systèmes intelligents. Or un tel scénario suppose une revalorisation du travail dans l'industrie en général.

Le personnel de l'industrie pose les prémisses

Pour que la transformation liée à la numérisation aboutisse et qu'une réindustrialisation s'opère en Suisse, le personnel de l'industrie pose comme prémisses la primauté de la politique sur l'économie. C'est à la société et à la politique de fixer les objectifs économiques à atteindre. Donc aussi les technologies à utiliser ou proscrire, avec à chaque fois leurs conditions d'emploi.

Comme seconde prémisses, les travailleurs/-euses de l'industrie estiment que l'économie et le progrès technologique sont aménageables, et par conséquent que la numérisation l'est aussi. Or cela suppose une volonté commune des acteurs politiques, des partenaires sociaux et de l'État.

Nous voyons ici le partenariat social comme pilier important de la politique institutionnelle, soit aussi de la concordance vécue au quotidien. En effet, la politique conventionnelle permet d'amorcer l'évolution sociale, d'accélérer l'émancipation et la codécision des employé-e-s ainsi que la démocratisation de l'économie.

Revendications des travailleurs/-euses de l'industrie:

- Le Conseil fédéral est prié de présenter un agenda sur le thème de l'industrie 4.0, dans le cadre d'une politique industrielle moderne et de grande envergure. Celle-ci indiquera les instruments concrets qu'il entend saisir, afin de maîtriser les chances et risques de la nouvelle révolution industrielle en cours. Son agenda devra en particulier montrer: comment non seulement garantir les emplois dans l'industrie en Suisse, mais amorcer encore une réindustrialisation; les instruments à créer sur le terrain de la politique de formation; comment garantir à tout le monde l'accès à un savoir innovateur; quels nouveaux instruments permettraient aux PME d'accéder véritablement aux innovations; les instruments propres à garantir aux entreprises et aux start-ups innovatrices l'accès à du capital bon marché; les incitations auxquelles le Conseil fédéral songe afin d'augmenter la propension à investir des entreprises et des collectivités publiques; l'instrument à créer pour que les chances et risques sur le plan tant social qu'économique soient dûment soupesés et donnent lieu à un vaste débat de société.
- La Confédération doit prévoir la création d'un fonds pour la production. Il sera alimenté, par exemple, par les placements libres des caisses de pensions et financera en priorité des innovations dans les entreprises existantes, et ensuite dans les start-up actives dans l'industrie 4.0 et dans la reconversion écologique. Ce fonds facilitera ainsi la transformation écosociale, le virage de la numérisation et la création de nombreux emplois.
- La Banque nationale suisse (BNS) et le monde politique doivent veiller à ce que le franc toujours surévalué s'affaiblisse encore. Une reprise plus marquée de l'industrie d'exportation, avec de meilleures marges (PME notamment) ouvrirait la voie à des investissements dans la numérisation. Cela contribuerait en outre à éviter que les entreprises ne fassent payer la facture de leurs investissements dans la numérisation à leur personnel, sous forme d'allongement du temps de travail, de travail à domicile, d'austérité salariale, de licenciements, etc.
- L'interférence entre les sphères privée et professionnelle a augmenté. Alors que jusqu'ici, les modèles de conciliation insistaient sur la séparation entre temps de travail et loisirs, leur fusion se prépare à l'ère du numérique. Or la disparition croissante des frontières entre travail et loisirs pèse sur la santé des travailleurs/-euses. Il faut donc repousser non seulement toute attaque politique contre les fondements du droit du travail en Suisse – comme celle en cours contre la loi sur le travail – ou contre d'autres bases juridiques fondamentales pour les salarié-e-s, mais encore étendre, compléter et moderniser les droits reconnus aux travailleurs/-euses.
- Les partenaires sociaux de l'industrie sont appelés à ancrer dans les CCT des solutions aux questions soulevées par la numérisation – sur des thèmes comme la durée du travail et la santé, la formation et le perfectionnement professionnels, les droits de participation des commissions du personnel, la protection des données, la protection des travailleurs/-euses âgés, le crowdrworking, etc.